



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 NOVEMBRE 2022

N° C17_11_2022_12 - Plan d'actions de la stratégie d'attractivité économique et touristique (annexes)

Annexe(s) :

- *Schéma de la stratégie d'attractivité économique et touristique*
- *Fiches socles*

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	72	7	79	11

Pour : 79	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 10 novembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le dix sept novembre, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, Salle des fêtes à Celles-sur-Belle, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD Guénaëlle, BALLAND Cyril, BARRE Daniel, BAUDON Christian, BERTHONNEAU Frédéric, BERTON Jacques, BINET Frédérique, BLANCHET Philippe, BLAUD Philippe, PETIT Serge, BOUCHEREAU Isabelle, BOURDIER Christine, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, CHARPENTIER Patrick, GOUINAUD Eric, CHASSIN Julien, CHOURELL Gilles, COUSIN Sylvie, CROMER Maïté, DELEZAY Gaëtan, DODIN Patrick, DOLBEAU Alain, DUPIN Jacques, MARTIN Patrick, PERREAU Gwendoline, FOUCHE Etienne, FOUCHE Patrice, GAYET Olivier, GIRAULT Anne, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, GUERIN Marie-Claire, GUERY Patrice, HAYE Jean-Marie, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, HOELLINGER Gilbert, KLINGLER Sarah, KOHLER Marie, LABROUSSE Christophe, LECULLIER Lysiane, LONGEAU Daniel, MACHET Annette, MAGNAN Jean-Christophe, MERCIER Sébastien, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NEE Nicole, NIVELLE Jean-Pierre, NOUREAU Dominique, PAILLAUD Raymond, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POINT Jean-Luc, POUVREAU Lise, BABIN Catherine, RAGOT Nicolas, MANN Grégory, ROUXEL Patricia, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SARRAZIN Nathalie, THELLIER Odile, TROCHON Patrick, VALERY Nicolas, VINCENT Bernard, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry

Etaient représentés :

AUDE Laurent (pouvoir donné à BOURDIER Christine), BARRE Gérard (pouvoir donné à RAGOT Nicolas), BELAUD Bernard (pouvoir donné à HAYE Jean-Marie), DALLAUD Hélène (pouvoir donné à LABROUSSE Christophe), OUVRARD Pierre (pouvoir donné à GIRAULT Anne), TEXIER Jérôme (pouvoir donné à KLINGLER Sarah), VEQUE Marie-Claire (pouvoir donné à WATTEBLED Frédéric)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

BARILLOT Dorick, BAUMGARTEN Christian, BERNARD Eric, CAQUINEAU Emmanuel, GABOREAU Bernard, HUCTEAU Patrice, JOUANNET Paul, PICARD Christian, SUIRE Catherine, THIBAUT Evelyne, TRICHET Jacques

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Emmanuelle SAINTIER

Plan d'actions de la stratégie d'attractivité économique et touristique (annexes)

Annexe(s) :

- Schéma de la stratégie d'attractivité économique et touristique
- Fiches socles

Considérant l'articulation de cette stratégie avec d'autres politiques cadres de la collectivité, comme notamment le projet de territoire, le plan local d'urbanisme intercommunal et habitat (PLUi-H), le plan climat air énergie territorial (PCAET) ;

Depuis juillet 2021, un groupe d'élus communautaires volontaires travaille sur trois thématiques prioritaires qui forment la structure de cette stratégie : l'accueil des entreprises, l'agriculture et l'alimentation, le tourisme.

Les enjeux et objectifs de la stratégie d'attractivité économique et touristique ont été définis au 1^{er} trimestre 2022 et validés en conseil communautaire du 31 mars 2022. Ils ont été présentés aux partenaires institutionnels et socio-économiques le 20 mai, ce qui a permis d'enrichir le contenu et de commencer le travail sur les actions à mettre en place.

Suite aux propositions de la direction de l'attractivité économique et touristique, un travail a été mené pour définir 18 fiches-socles, qui permettent de donner un cadre d'actions. Elles comportent une liste de partenaires potentiels, un diagnostic de la situation, les objectifs poursuivis, un descriptif synthétique des actions, une analyse des gains pour le territoire, un calendrier avec des points d'étape, des indicateurs de suivi et d'évaluation. Elles portent sur les 3 thématiques prioritaires de la stratégie, mais aussi sur une thématique transversale liée au marketing territorial. Leur mise en œuvre est planifiée sur plusieurs années. Elles sont représentées dans le schéma ci-annexé.

Les fiches socles sont les suivantes :

1. Accueil des entreprises

- Mettre en place un Schéma d'accueil des entreprises
- Mettre en place un plan d'animation des parcs d'activité
- Mettre en place un stratégie de commercialisation
- Mettre en place un plan de gestion durable des ZA

2. Agriculture et alimentation

- Soutenir les projets agricoles : installation et transmission-reprise
- Accompagnement des filières en tension et structuration des filières émergentes
- faciliter l'accès et la consommation de produits locaux
- Favoriser le connaissance et le dialogue entre les consommateurs-citoyens et les agriculteurs

3. Tourisme

- Soutenir la performance des entreprises de l'hébergement touristique

- Faciliter/renforcer la mise en réseau des acteurs
- Conforter l'offre d'itinérance douce
- Concevoir une stratégie de découverte du territoire – sites de visite
- Affirmer/construire l'identité touristique de Mellois en Poitou
- Conforter et renforcer le Schéma d'accueil touristique

4. Thématiques transversales

- Une économie responsable et durable
- Emploi et formation
- Communication
- Cadre des relations partenariales

Ces fiches-socles seront ensuite déclinées en fiches-actions plus détaillées, faisant l'objet d'un budget et d'un calendrier spécifique (compter environ 3 à 8 fiches actions par fiche-socle). Elles seront mises en place au fur et à mesure de la maturité des projets, des partenariats, des besoins du territoire et des disponibilités budgétaires, au vu de l'avis du groupe de travail.

Le groupe de travail sera chargé du suivi de la mise en œuvre de la stratégie. Il continuera donc à être mobilisé. Il est proposé de lancer un nouvel appel aux volontaires pour renouveler et compléter ce groupe.

Vu l'information faite au conseil communautaire du 27 mai 2021, au sujet du lancement des travaux permettant de définir une stratégie d'attractivité économique et touristique ;

Vu la délibération du conseil communautaire du 31 mars 2022 approuvant les enjeux et objectifs de cette stratégie d'attractivité économique et touristique ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- APPROUVER les fiches-socles de la stratégie d'attractivité économiques et touristique, qui donnent un cadre d'actions suite à l'adoption des enjeux à relever et des objectifs à atteindre ;
- FAIRE APPEL aux élus communautaires intéressés pour rejoindre le groupe de travail chargé de suivre la mise en œuvre concrète de cette stratégie.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le président,

Fabrice MICHELET